

Un aménagement urbain : le tramway de Besançon

L'Aire Urbaine de Besançon est constituée de 234 communes des départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura et s'étend sur une superficie de 1 666 km².

Un éloignement résidentiel en dehors du Grand Besançon...

... qui entraîne une augmentation des migrations alternantes*

En 1999, 48 % des actifs de 25 à 49 ans de l'aire urbaine travaillaient dans leur commune de résidence. En 2006, ils ne sont plus que 45 %.

Le nombre de déplacements domicile-travail diminue sensiblement dans la ville centre (- 10 %) et se stabilise entre Besançon et les communes du Grand Besançon. Mais il progresse fortement entre les communes éloignées de Besançon et la ville centre qui concentre les emplois :

- reste de l'aire urbaine hors Grand Besançon : + 9 % en direction de Besançon,
- au-delà des limites de l'aire urbaine : + 25 %.

Les trajets centrifuges sont également en progression : entre le Grand Besançon et l'extérieur de l'aire urbaine, l'augmentation de trajets domicile-travail atteint +12 %.

* migrant alternatif : actif qui travaille dans une autre commune que sa commune de résidence

Nombre de déplacements quotidiens domicile-travail en 2006



http://audab.org/wp-content/uploads/2012/12/depl_obs4.pdf

A Besançon, les transports en commun ont depuis toujours constitué le centre de politiques de déplacements innovantes, performantes et soucieuses de l'environnement.

Dès 2002, la Communauté d'Agglomération, autorité organisatrice de transports en commun, créait le réseau Ginko, urbain et périurbain, desservant les 59 communes du Grand Besançon. Dès l'origine, Ginko a été connecté au réseau ferroviaire. Il a également été accompagné par une politique volontariste de développement des déplacements par modes doux.

[...] Malgré ses excellents résultats de fréquentation, le réseau Ginko atteint aujourd'hui certaines limites, notamment en matière de ponctualité, de rapidité, de capacité et de confort en heure de pointe. En effet, la circulation automobile individuelle n'a pas cessé de se développer et est en passe d'asphyxier, de paralyser le centre urbain et tous les déplacements.

Il est, dès lors, nécessaire de franchir un nouveau pas dans la politique de déplacements du Grand Besançon. Le tramway est l'outil de cette ambition. Il sera l'épine dorsale du réseau Ginko, en parfaite complémentarité avec les lignes de bus urbaines et périurbaines.

<http://www.lettram-grandbesancon.fr>

Le futur pôle d'échange multimodal de Micropolis.

Il permet le relais entre les bus de l'agglomération et le tramway. Il permet aussi aux automobilistes de se garer à l'entrée de la ville et de poursuivre avec le tramway



<http://www.lettram-grandbesancon.fr>

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LES ZONES ÉCONOMIQUES

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DES MARNIÈRES

Extension de la surface commerciale :
jusqu'à 500 emplois supplémentaires
prévus

GARE VIOTTE

Création d'un pôle d'échanges dans le secteur
de la gare Viotte réunissant tous les modes
de transports alternatifs à la voiture

Requalification de la friche ferroviaire :
1 500 à 2 000 emplois et un programme
de 180 logements prévus



Brulard

BRULARD-POLYGONE

Projet de reconversion des terrains
des casernes Brulard et Vauban

ECOQUARTIER DES VAÏTES

Création d'un écoquartier :
activités, équipements
publics, commerces et
logements

Activités maraîchères et
horticoles relocalisées au
sein du nouveau quartier

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉ GRÂCE AU TRAM

■ Pour réaliser le tram, 1 million d'heures sont nécessaires.
Cela représente 60 emplois directs en 2010, 230 en 2011, 355
en 2012 et 160 en 2013 (estimations de la Fédération des
Travaux Publics de Franche-Comté).

■ 7 % des emplois des travaux publics régionaux vont être
mobilisés par le tramway. En 2012, plus de 180 personnes en
insertion sociale et professionnelle ont été recrutées sur le
chantier.

HAUTS DU CHAZAL, PÔLE SANTÉ ET PLANOISE

Zone d'Aménagement Concertée de 45 hectares :
2 000 nouveaux emplois, 1 200 logements, 3 500 étudiants,
amélioration du stationnement aux abords du centre hospitalier et
renouvellement urbain du quartier Planoise

<http://www.lettram-grandbesancon.fr>

1. Sur quel espace (quelle zone ?) s'étend l'aire urbaine de Besançon ? Ne comporte-t-elle que des zones urbaines (voir dans google earth) ?
2. Où se concentre l'essentiel des emplois ? Quel impact cela a-t-il sur les déplacements dans l'aire urbaine ? Comment appelle-t-on ces déplacements ?
3. Quelles peuvent être, d'après vous, les conséquences pour les populations de ces déplacements ?
4. Pourquoi la construction du tramway a-t-elle été entreprise ?
5. Qu'est-ce qu'un pôle de transport multimodal ? Quel est son intérêt pour les habitants de l'agglomération et de l'aire urbaine ?
6. Quels sont les impacts prévus par la construction du tram : en matière d'aménagement urbain ? En matière économique ?
7. Rédigez quelques lignes sur l'implantation du tramway à Besançon résumant les causes de sa construction et ses conséquences sur la ville et l'aire urbaine.